



Repos compensateur equivalent

Par **louane94**, le **17/10/2009** à **11:02**

Bonjour à tous
Technicien informatique embauché dans une petite PME de 6 personnes (convention Collec.SYNTEC) et faisant beaucoup d'heures supplémentaires, j'ai demandé à mon employeur de pouvoir Récupéré mes HS majorées sous forme du tout nouveau :
Repos Compensateur Equivalent
Ma question est assez technique...
Lundi je fais 08h sup (9h00 => 02h00 du mat.)
le Mardi je prends une journée de RCEnet le reste de la semaine je travaille mais sans faire d'hrs sup. (09h00 => 18h00)
Comment doit on calculer les Heures Sup ?
Lundi = 16 hr
Mardi = 0h (RCE)
Mecredi au vendredi = 24hr
Total semaine = 40h/sem soit 1h sup à 25%
OU
Lundi = 16 hr
Mardi = 08h RCE (jour chomé)
Mercredi au vendredi = 24hr
Total semaine = 48h/sem soit 4h sup à 25% et 4h à 50%
Quel est le bon calcul ?
Merci ...
Lundi = 16 hr
Mardi = 0h (RCE)
Mecredi au vendredi = 24hr
Total semaine = 40h/sem soit 1h sup à 25%